

Canton de Vaud
Commune de Montpreveyres
PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Approuvé par la Municipalité de Montpreveyres

le _____ Le Syndic La Secrétaire

Soumis à l'enquête publique

du _____ au _____ Le Syndic La Secrétaire

Adopté par le Conseil Général de Montpreveyres dans sa séance

du _____ La Présidente La Secrétaire

Approuvé par le Département compétent

Lausanne le : _____ La Cheffe du Département

MIS EN VIGUEUR LE _____

Pour plus d'informations sur le plan des données cadastrales du 11 janvier 2023, consultez le site internet de la Commune de Montpreveyres.

Canton de Vaud
Département de la Région de Jura
Secteur de l'Urbanisme
Case postale 1000, 1015 Lausanne
Tél. 021 31 11 11
www.vaud.ch

Commune de Montpreveyres
Mairie
Case postale 1000, 1015 Lausanne
Tél. 021 31 11 11
www.montpreveyres.ch

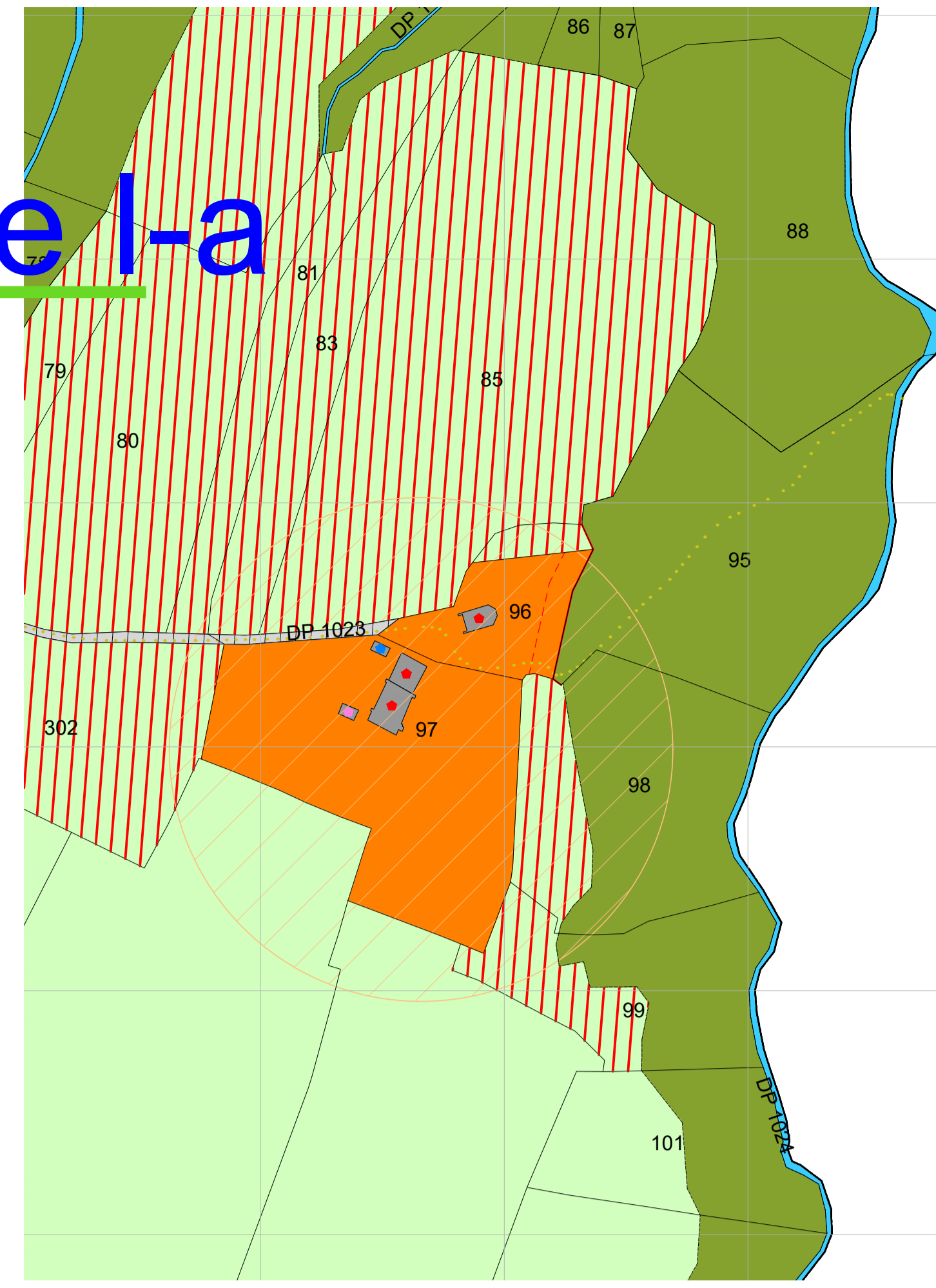
Canton de Vaud
Département de la Région de Jura
Secteur de l'Urbanisme
Case postale 1000, 1015 Lausanne
Tél. 021 31 11 11
www.vaud.ch

Commune de Montpreveyres
Mairie
Case postale 1000, 1015 Lausanne
Tél. 021 31 11 11
www.montpreveyres.ch

- ZONES A BÂTIR 15 LAT**
- Zone d'habitation de faible densité A (HFA - A) IUS = 0.55
 - Zone d'habitation de faible densité B (HFA - B) IUS = 0.45
 - Zone d'habitation de très faible densité C (HFA - C) IUS = 0.40
 - Zone d'habitation de très faible densité D (HFA D) Moille Baudin
 - Zone d'activités économiques (ACE)
 - Zone affectée à des besoins publics (PUB A, PUB B, PUB C)
 - Secteur dont l'affectation est régie par PPA ou PQ
 - Zone de verdure (VER)
 - Zone de desserte
- ZONES AGRICOLES 16 LAT**
- Zone agricole (AGR)
 - Zone agricole protégée (AGR-P)
- ZONE À PROTÉGER 17 LAT**
- Zone de site construit protégé (SCP)
 - Zone des eaux
- AUTRE ZONE 18 LAT**
- Aire forestière selon constatations de nature du 30.01.2020
 - Aire forestière à titre indicatif
 - Zone de desserte

- OBJETS SUPERPOSES**
- Périmètre d'exclusion du plan d'affectation
 - Distance de 10 mètres à la lisière forestière
 - Aire de jardin
 - Secteur à prescriptions spéciales
 - Secteur "S" de protections des eaux
 - Secteur de restrictions inondations (INO)
 - Secteur de restrictions glissements de terrain superficiels spontanés (GSS)
 - Secteur de restrictions glissements de terrain profonds permanents (GPP)
 - Secteur de restrictions glissements de terrain superficiels spontanés (GSS) et inondation (INO)
 - Disponibilité des terrains à bâtir
 - Constructions protégées (note 1)
 - Constructions protégées (note 2)
 - Constructions protégées (note 3)
 - Constructions protégées (note 4)
- INFORMATIONS INDICATIVES**
- Itinéraire pédestre national n°4 ViaJacobi
 - Secteur archéologique n°201/301
 - Bâtiment construit
 - Bâtiment souterrain

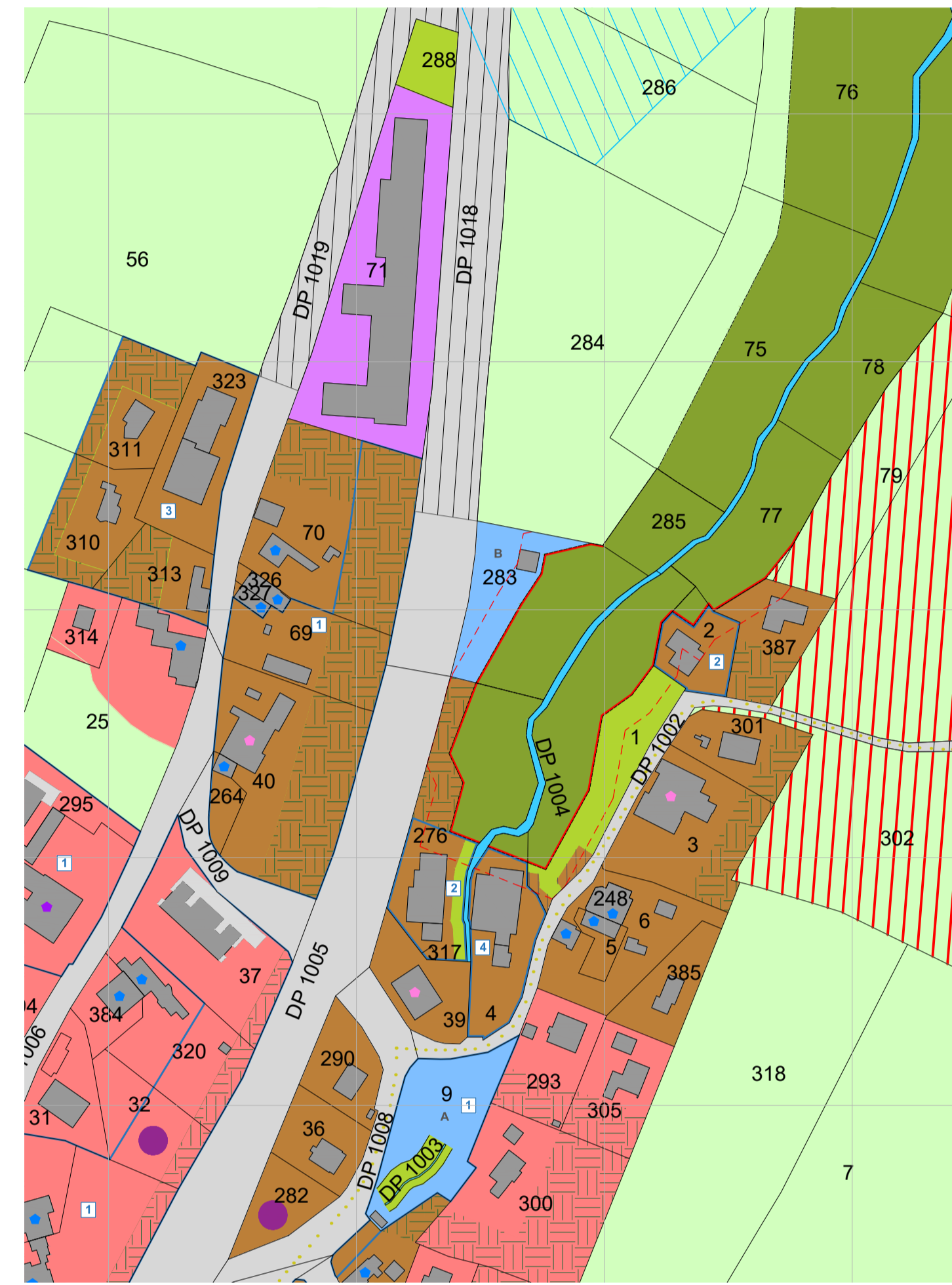
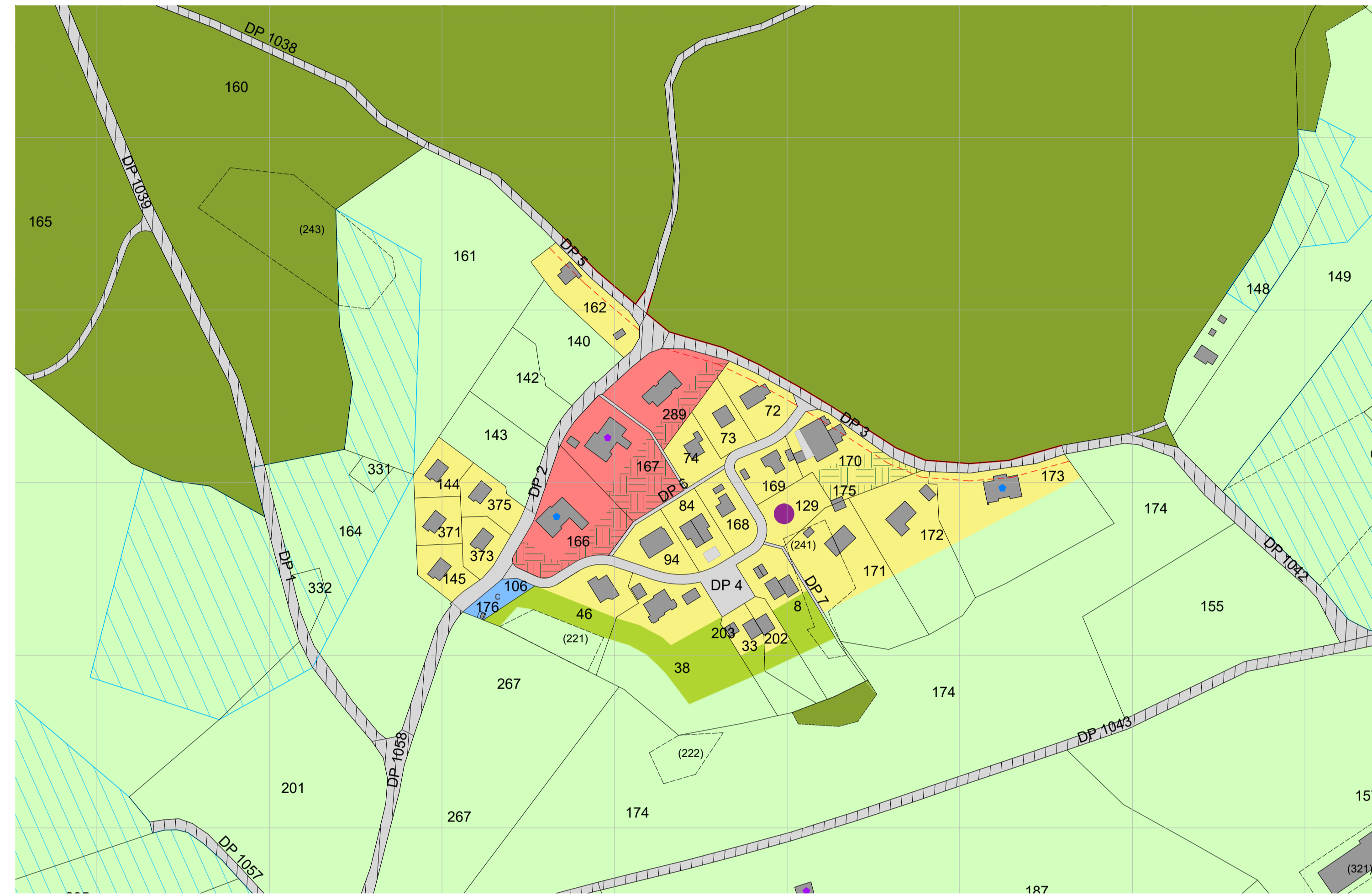
Annexe I-a



Secteur "Moille Baudin" extrait 1/2000

Secteur "La Mellette" extrait 1/2000

Secteur "La Rochette" extrait 1/2000



PLAN D'AFFECTATION 1/5000

